

Groupeement de Defense Sanitaire du Lot

Chambre d'Agriculture

430, Avenue Jean Jaurès B.P. 199

46004 CAHORS Cédex

CAHORS le, 14/04/2025

Tél: 05.65.23.22.06

Fax: 05.65.23.22.76

N° de TVA : FR 64 353 368 657

FACTURE

Votre référence : 46-175-078

N° de Facture : 2025 / 00293

EI CLARY DAMIEN

130 CHEMIN DES CHENES

46100 LISSAC ET MOURET

DESIGNATION	QUANT.	PRIX UNIT.	MONTANT	CODE
BOVINS IDENTIFICATION				

BOUCLES N98 PRELEVEMENT BVD	20	1,50	30,00	3
Total H.T. partiel	30,00			
<i>Règle le 8/05/25</i> <i>/virement.</i>				

Cette somme est à régler dans les 30 jours; soit : en nous adressant une autorisation de prélèvement sur votre compte en y joignant un R.I.B.; ou par chèque à l'ordre du G.D.S.; dans tous les cas mentionner vos références.

MONTANT EXONERE	MONTANT H.T.	T.V.A. CODE	PCT	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C	MONTANT SUBVENTION	NET A PAYER
	30,00	3	20,00	6,00	36,00		36,00 e

Soit en Francs : 236,14

Association Loi 1901 - N°SIRET : 35336865700014 - APE : 7500Z